

TERMES DE REFERENCE

Sélection d'Expert(s) individuel(s) en investissement et finance durable, Tunisie

Projet ERPAD

Programme de coopération transfrontalière Interreg VI-A Italie-Tunisie

Contexte de la mission

Le présent appel à experts s'inscrit dans le cadre du projet ERPAD "Eau ressource pour l'agriculture de demain", financé par le **Programme de coopération transfrontalière Interreg VI-A Italie-Tunisie**.

Le projet contribue à l'Objectif Spécifique 2.5 du Programme, qui vise à promouvoir l'accès à l'eau et une gestion durable des ressources hydriques dans les territoires de coopération.

Les territoires transfrontaliers de Sicile et de Tunisie font face à des défis croissants liés à la raréfaction des ressources en eau et aux effets du changement climatique. Ces phénomènes ont un impact particulièrement significatif sur le secteur agricole, pilier essentiel de l'économie et de l'emploi dans les régions concernées.

Dans ce contexte, le projet ERPAD vise à favoriser l'adoption de solutions innovantes pour une utilisation plus efficiente de l'eau dans l'agriculture, notamment dans le secteur de l'arboriculture fruitière, à travers une approche intégrée combinant l'analyse des pratiques actuelles, l'identification de solutions techniques, l'élaboration de plans d'investissement durables et la promotion de mécanismes de finance durable.

Le projet prévoit l'accompagnement d'un groupe pilote d'au moins 30 entreprises agricoles (15 en Sicile et 15 en Tunisie). En tant que chef de file du projet, Microfinanza assure la coordination des activités et le développement des actions d'accompagnement destinées aux entreprises agricoles participantes.

Objectif de la mission

L'objectif de la mission est de soutenir la mise en œuvre des activités du projet ERPAD liées à l'accompagnement des entreprises agricoles vers une gestion durable de l'eau, la structuration de plans d'investissement durables et l'identification de solutions de financement adaptées dans les territoires du projet : Sicile et Tunisie.

Rôle de FORIS

La contribution de FORIS consiste à sélectionner 15 PME en Tunisie, étudier les besoins de financement, élaborer les programmes et modéliser des investissements innovants et durables, accompagner et suivre les PME, partager les expériences entre les partenaires et diffuser les meilleures pratiques.

Profil recherché

L'objet de ces Termes de référence (TdR) est d'organiser la sélection d'un **Expert en investissement et finance durable en Tunisie** dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Eau ressource pour l'agriculture de demain », « ERPAD_A1-2.5-133 » financés par le Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027.

Périmètre de la Mission

Le périmètre du projet sera réalisé en 4 lots. Chaque lot correspond à un contrat séparé et se déroulera sur une période spécifique du projet :

Lot	Phase	Tâches principales	Livrables	Calendrier	Budget maximal en EUR
Lot 1	1. Identification et sélection des entreprises / exploitations	<ul style="list-style-type: none"> Sélection des PME soumissionnaire conformément à la grille préétablie Rédiger les rapports documentés de dépouillement des candidatures Préparer les accords de collaboration avec les PME 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport documenté de dépouillement des candidatures Accords de collaboration signés 	1 mois après la dernière date de l'avis de sélection	13 000 €
Lot 2	2. Accompagnement des PME (15 PME en Tunisie) : modélisation des investissements	<ul style="list-style-type: none"> Formation et sensibilisation des PME aux investissements durables 	<ul style="list-style-type: none"> Supports de formation Listes de présence signées 	2 mois après la dernière date de l'avis de sélection	12 000 €

	innovants et durables (partie 1)				
Lot 3	3. Accompagnement des PME (15 PME en Tunisie) : modélisation des investissements innovants et durables (partie 2)	<ul style="list-style-type: none"> • Modélisation et montage des plans d'investissement durables • Rédaction des plans d'affaires durables intégrés aux plans hydrauliques 	<ul style="list-style-type: none"> • Plans d'investissement durables • Plan d'affaires 	9 mois à partir de la sélection des entreprises / exploitations	36 000 €
Lot 4	4. Suivi des PME accompagnées, révision des plans d'investissements innovants et recherche de financements additionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la révision de plans d'investissements • Suivi des exploitations agricoles accompagnées 	<ul style="list-style-type: none"> • Plans d'investissements des entreprises ciblées ajustés • Rapport de suivi y compris une fiche par PME accompagnée 	6 mois à partir de la mise en œuvre des investissements	15 000 €

Profil requis :

- Diplôme en finance, économie ou ESG.
- Au moins 15 ans d'expérience dans la finance, banque et / ou développement durable.
- Expérience dans la conception ou la mise en œuvre de mécanismes de blended finance.
- Expérience dans la conception de plan d'affaires et programmes d'investissement durables en faveur de PME agricoles.
- Être patenté et avoir une adresse professionnelle située dans les gouvernorats du projet : Nabeul ou Sousse.
- Bonne connaissance du secteur financier tunisien.
- Langues : français et anglais.

Montant et durée du contrat

Période d'intervention : 01 Septembre 2026 – 30 Septembre 2027

La durée à compter de la signature du contrat est fixée selon le calendrier prévisionnel.

Bien entendu, le montant des règlements de cette offre sera libellé dans la contre-valeur en dinars

tunisiens des montants évoqués ci-haut conformément à la réglementation tunisienne.

Modalités de sélection

La sélection sera réalisée conformément aux principes de transparence, d'égalité de traitement et de non-discrimination et dans le respect des règles de gestion du Programme Interreg VI-A Italie-Tunisie.

Chaque lot fera l'objet d'une procédure de dépouillement séparée. Un seul expert peut soumissionner à plusieurs lots s'il justifie la capacité et la disponibilité nécessaires.

La sélection des experts sera réalisée à travers une évaluation comparative des candidatures reçues, sur la base des critères détaillés ci-après :

Conditions de participation du programme

Conditions de participation

- Être citoyen.ne IT, TUN or d'un pays tiers éligible ;
- La jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine.

Motifs d'exclusion

- Exclues de l'électorat politique actif ;
- Licenciées ou exclues d'un emploi dans une administration publique pour insuffisance persistante de prestations ;
- Déclarées exclues pour avoir obtenu un emploi par la production de faux documents ou de documents frappés d'une invalidité inamovible ;
- Interdites d'exercer une fonction publique sur la base d'un jugement devenu définitif ;
- Qui sont en tout cas empêchées d'accéder à un emploi public conformément à la législation nationale en vigueur.

Méthodologie de dépouillement des offres

Offre technique :

FORIS évalue les offres techniques des candidats et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :

		Nombre de points
--	--	------------------

Les critères d'évaluation	Le barème d'évaluation	maximal
Connaissance du secteur agricole et des enjeux liés à la gestion durable des investissements	<ul style="list-style-type: none"> Expérience ou expertise liée à l'agriculture durable, gestion de l'eau ou transition écologique 	15
Nombre d'années d'expérience dans la finance, banque et/ou développement durable	<ul style="list-style-type: none"> Moins de 05 ans : 10 points Entre 05 et 15 ans : 15 points Au-delà de 15 ans : 25 points 	25
Nombre de missions en tant qu'expert en investissement ou finance durable de programmes ou de projets de coopération (internationale, régionale, multilatérale, bilatérale...).	<ul style="list-style-type: none"> 5 points pour chaque mission dans la limite de 60 points¹ 	60
Le Total		100

Offre financière :

Les offres financières sont classées d'une façon croissante. La note financière (NF) maximale de 100 points est attribuée à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

Note globale :

La note globale (NG) est calculée selon la formule suivante :

$$NG = (70\% NT + 30\% NF)$$

FORIS sera responsable de :

- Arrêter la liste de candidats qui ne sont pas admis, en précisant la raison de l'exclusion. Les participants non retenus ne pourront contester, pour quelques motifs que ce soit, le bien fondé du choix de la commission, ni être indemnisés de ce fait.
- Arrêter la liste des participants admis (classement avec les notes correspondantes).

¹ Ne seront prises en compte les missions dont l'expert n'apporte pas une pièce justificative de son accomplissement (contrat, convention, attestation de bonne exécution, référence de vérification)

- FORIS se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à candidatures si elle juge qu'elle n'a pas obtenu des offres acceptables.

Pièces constitutives de l'offre

Pour chaque lot, les candidats remettent un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

A. Une proposition technique :

- 1. Profil de l'expert :** Biographie et CV de l'expert
- 2. Liste de références professionnelles :** une liste regroupant les diverses expériences antérieures de l'Expert avec les coordonnées mises à jour. Joindre les différents justificatifs attestant la bonne exécution des missions. Pour ce faire, merci de remplir le tableau « Track Record » en annexe des présents TdR (Cf. Annexe N° 1)
- 3. Méthodologie et approche :** une approche méthodologique détaillée pour exécuter la mission. La proposition doit clarifier la compréhension et l'interprétation des termes de référence (TdRs) par l'expert et fournir une description claire de la manière dont il entend organiser et exécuter les services.
- 4. Plan de travail et plan de mise en œuvre :** un plan de travail détaillé indiquant les activités qui seront menées et la durée de chaque activité.
- 5. Dossier administratif et juridique de l'expert :** Patente, RNE diplôme certifié conforme.

B. Une proposition financière :

Le candidat doit soumettre une proposition financière détaillée décrivant le prix tout compris. Le terme « tout compris » implique que tous les coûts (honoraires professionnels, frais de déplacement, communications, services publics, consommables, assurances, etc.) sont inclus.

Protection des données

Les données personnelles sont traitées dans le respect de la législation nationale des données personnelles, exclusivement aux fins liées à la gestion de l'Avis et au respect des obligations légales.

Conditions de publicité

L'Avis et les actes y afférents sont publiés sur les canaux officiels de l'Organisme. La publication vaut communication, dans le respect des obligations de transparence et de protection de la vie privée.

Pour toute information complémentaire sur le projet ERPAD, vous pouvez consulter le lien suivant :

Conditions de soumission

Les candidatures doivent être envoyées avant **le 31 juillet 2026 à 18h** par courrier à l'adresse suivante : **Forensic Intelligence Services (FORIS) - 15 Rue Ibn Tafargine - 3eme Etage - Belvédère - 1002 Tunis, Tunisie.**

- Les offres parvenues par voie électronique ne sont pas acceptées.
- La date limite de réception des offres est fixée dans l'avis, le cachet du bureau d'ordre faisant foi.
- Les offres parvenues après la date et l'horaire mentionnés ne seront pas prises en considération.
- La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés.
- Toute offre ne remplissant pas les conditions susmentionnées sera exclue.
- Le participant soumet l'offre avec les documents nécessaires à la présentation de la candidature.
- L'enveloppe doit mentionner la spécification suivante :

Sélection d'un Expert individuel en investissement et finance durable, Tunisie dans le cadre du projet « Eau Ressource pour l'Agriculture de Demain » - LOT (S) N°

"ERPAD_A1-2.5-133"

« A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation ».

Est rejetée toute offre :

- parvenue après les délais (le cachet du bureau d'ordre faisant foi).
- non fermée.
- dont un document ou plusieurs documents demandés ne sont pas présentés ou qui ne sont pas présentés conformément aux exigences des présents TdR.
- ne répondant pas aux termes de référence ou dont le participant y a apporté des modifications.



Annexe I : Track record

Année	Projet	Nom de la société / PP	Gouvernorat	Coût total d'investissement	Montant de financement	Institution financière	Bailleur de fonds	Tâches effectuées par l'Expert	Vérification (<i>contrat, convention, attestation de bonne exécution, référence de vérification</i>)

